

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Bureau fédéral du plan

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé l'imputation de 35.000 euros au budget 2003 de la Chancellerie du Premier Ministre, pour les frais liés à l'évaluation des charges administratives, réalisée par le Bureau fédéral du plan.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé l'imputation de 35.000 euros au budget 2003 de la Chancellerie du Premier Ministre, pour les frais liés à l'évaluation des charges administratives, réalisée par le Bureau fédéral du plan.

Il s'agit d'une convention avec le Bureau fédéral du Plan (*) concernant les évaluations, au moyen d'une enquête, des charges administratives, pour l'Agence pour la Simplification Administrative (ASA).(*) du 2 avril 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe